



## Commune de MONS

### URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme de constructions groupées

Le demandeur est SA JUMATT représentée par M. COURBET Rudy dont les bureaux se trouvent à Rue Bourie (Parc Industriel) 22 à 5300 SEILLES

Le terrain concerné est situé à Rue de la Barrière - 7011 Ghlin et cadastré Ghlin section C n° 628C, 628D, 628E, 629A4, 629B4, 629C4, 629L2, 629M2

Le projet consiste en la création de 15 logements et présente les caractéristiques suivantes :

**Articles de l'annonce de projet :** Article D.IV.40 - Ecart à un schéma, à un guide ou à un permis d'urbanisation, R.IV.40-2 § 2° - Profondeur de bâtisse

**Ecart** au Guide Communal d'Urbanisme

**Détails concernant l'écart :** art V.C.3.5 §1 - la profondeur maximale de l'emprise prédominante de bâtisse est limitée à 17m. Ici, elle est portée à 19m70.

**Articles de l'enquête :** R.IV.40-1.§1.7° - Ouverture ou modification de la voirie communale

**Détail concernant les dérogations :** Projet nécessitant l'élargissement du trottoir public de la voirie dénommée "Rue de la Barrière".

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Ville de Mons - Service Urbanisme – rue Neuve 17 à 7000 Mons

- les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

- les 27/03/2018, 03/04/2018, 10/04/2018

17/04/2018 jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures , rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Robin téléphone : 065/40.55.61

mail : urbanisme@ville.mons.be

**L'enquête publique est ouverte le 21/03/2018 et clôturée le 20/04/2018 ;**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Grand'Place 22 à 7000 Mons

- par télécopie au numéro : 065/40.55.09

- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ville.mons.be

- remises à Mr Picry ou Mr Bulazar dont le bureau se trouve rue Neuve 17 à 7000 Mons

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **AU 84/AB**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr Picry ou Mr Bulazar ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Neuve 17 à 7000 Mons, le 20/04/2018 à 10h00

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Mme DAL ZOVO dont le bureau se trouve rue Neuve 17 à 7000 Mons

Pour la Directrice Générale,  
Cécile Brulard

Pour le Bourgmestre,  
Elio Di Rupo

Ir Michèle Rouhart (s)  
Première Directrice

Nicolas Martin (s)  
Le Premier Echevin